



5, Rue Neuve – CS 30002 – 62452 – BAPAUME CEDEX

Délibération 2018 –106 du 24 septembre 2018

L'an deux mil dix-huit, le lundi 24 septembre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Sud-Artois s'est réuni à l'Espace Culturel Isabelle de Hainaut à BAPAUME, sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques COTTEL, Président, conformément à la convocation qui lui avait été régulièrement faite le 11 septembre 2018 et dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège de l'Intercommunalité.

Etaient présents : Tous les membres en exercice à l'exception de :

Absents et excusés : Mmes C. DUMORTIER - J. LECERF – D. LEVESQUE – V. HERMANT – G. WATSON – N. BOUBET – D. TABARY – M. GORGUET – F. DEHON

MM. L. GABRELLE – B. VAILLANT – E. LEFEBVRE – J. MAURER – P. GORGUET – B. BRONNIART – J.C. CODEVELLE – P. VISENTIN – J.N. MENAGE - M. REBOUT – E. BURDIAC – M. FOULON – J.P. LORENT - L. ANTINORI – J.L. TABARY – J. CAPELLE – B. HIEZ – G. TRANNIN – J. VASSEUR – M. POUILLAUDE – J. DESCAMPS - J.L. CANDAT

M. J.N. MENAGE, absent et excusé, a été suppléé par M. J. FOSTIER,  
M. M. FOULON, absent et excusé, a été suppléé par M. F. BAILLEUL,  
M. J.P. LORENT, absent et excusé, a été suppléé par M. Ph. THIEBAUT,  
M. B. HIEZ, absent et excusé, a été suppléé par M. Ch. DESCAMPS,  
M. J. VASSEUR, absent et excusé, a été suppléé par M. J.Y. HARMEGNIES,

Mme N. BOUBET, absente et excusée, a donné pouvoir à M. G. DUE.

### **Objet : Tableau des Emplois – Création d'un emploi d'adjoint de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2de Classe à temps complet.**

La séance ouverte, Monsieur le Président expose au Conseil de Communauté la nécessité de modifier le tableau des emplois pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées tout au long de la carrière des agents territoriaux.

Monsieur le Président rappelle la création d'un emploi d'adjoint territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques au tableau des emplois de l'intercommunalité pour assurer les missions d'agent d'accueil et de médiation culturelle au Musée Letaille – Bullecourt 1917.

Monsieur le Président précise que l'agent recruté sur cet emploi vient d'être reçu à un concours administratif et qu'elle est susceptible de bénéficier d'un avancement de grade lui permettant d'accéder au grade d'adjoint territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2de Classe.

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire de créer cet emploi au tableau des emplois de l'intercommunalité à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018.

Après avoir entendu le Président et en avoir délibéré, le conseil de communauté décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- d'approuver la création au tableau des emplois de l'intercommunalité d'un emploi d'adjoint territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2de Classe à temps complet ;
- de modifier le tableau des emplois de l'intercommunalité en conséquence à la date du 1<sup>er</sup> octobre 2018.

Ainsi fait, délibéré, certifié et rendu exécutoire les jour, mois et an que susdits.

Pour extrait conforme.

Certifié et rendu exécutoire par affichage  
Le 24 septembre 2018 et transmission  
en Préfecture.

Le Président,

Le Président,

Jean-Jacques COTTEL.

Jean-Jacques COTTEL.

*2018-106 du 24/09/2018.  
Tableau des emplois\_  
Adjoint conservation du Patrimoine  
Principal 2de Classe.*

Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 23/10/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 23/10/2018

Pour copie conforme



- Le 24/09/2018

Jean-Jacques COTTEL, Président

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD ARTOIS